

DECISION N° DC 11/2022

Attribution de l'accord-cadre relatif à la création et la réalisation de supports d'édition pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse

Lot 2 : Divers supports (plaquette, guide de déchèterie, illustration bande dessinée, flyer cartographique...)

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu les articles L. 5711-1, L. 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code la commande publique,

Vu la délibération n°44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication à Le Parisien.fr, le 21 janvier 2022, annonce n° 838969, et sur la plateforme dématérialisée du SIOM <http://siom-vallee-chevreuse.emarchesppublics.com> le 21 janvier 2022,

Vu les offres remises par les sociétés :

- OBEA, sise 26 Rue Vauquelin, 75005 PARIS
- SYNTAGME, sise 22 quai Sarrail 69006 LYON
- CARACTER, sise 86 boulevard albert 1^{er}, 92500 RUEIL MALMAISON

Considérant que dans le cadre de sa politique d'information et de communication, il est nécessaire de réaliser des supports de communication,

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'attribuer l'accord-cadre relatif à la création et la réalisation de supports d'édition pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse - lot 2 Divers supports (plaquette, guide de déchèterie, illustration bande dessinée, flyer cartographique...), aux sociétés :

- OBEA, sise 26 Rue Vauquelin, 75005 PARIS
- SYNTAGME, sise 22 quai Sarrail 69006 LYON
- CARACTER, sise 86 boulevard albert 1^{er}, 92500 RUEIL MALMAISON

ARTICLE 2 :

Sept offres ont été reçues. Elles ont été jugées recevables, le classement est le suivant :

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
1	3	OBEA
2	4	SYNTAGME
3	7	CARACTER
4	1	LA BANDE DESSINEE
5	6	BEU EQUIPAGE
6	5	OTIDEA
7	2	BOOST

En conséquence, le marché est attribué aux trois sociétés *OBEA, SYNTAGME ET CARACTER* qui ont d'ores et déjà fourni les pièces administratives mentionnées aux articles R2143-3 et R2143-6 du code de la commande publique, et dont les offres ont été jugées acceptables sur le plan budgétaire.

ARTICLE 3 :

L'accord-cadre à bons de commandes, est conclu sans minimum mais avec un maximum exprimé en montant annuel comme suit :

- montant maximum annuel de 60 000 € HT

ARTICLE 4 :

Le marché prendra effet à compter de sa notification et ce, jusqu'au 31 décembre 2022. Il pourra être reconduit d'année en année au 1er janvier, par tacite reconduction, dans la limite de deux ans au total, à compter de sa notification. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

ARTICLE 5 :

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Primitif, secteur public, section fonctionnement.

ARTICLE 6 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

30 MARS 2022
Villejust, le

Pour le Président

Jean-François VIGIER

Décision : Transmise par voie dématérialisée au contrôle de légalité le : **31 MARS 2022**
Affichée le : **31 MARS 2022**

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : **SIOM de la vallée de Chevreuse**

Utilisateur : **Bruneau**

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC11_2022
Date de la décision:	2022-03-31 00:00:00+02
Objet:	Attribution de l'accord-cadre relatif à la création et la réalisation de supports d'édition pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse Lot 2 : Divers supports (plaquette, guide de déchèterie, illustration bande dessinée, flyer cartographique?)
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20220331-DC11_2022-AU

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20220331-DC11_2022-AU-1-1_0.xml	text/xml	1065
nom original:		
dc 11 22.pdf	application/pdf	139041
nom de métier:		
99_AU-091-200062321-20220331-DC11_2022-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	139041

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	31 mars 2022 à 11h04min09s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 mars 2022 à 11h05min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 mars 2022 à 11h05min31s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	31 mars 2022 à 11h11min31s	Reçu par le MIAT le 2022-03-31

